



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 13 MAI 2024**

**Délibération n° D-2024-149**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil municipal :  
le 07/05/2024

Publication :  
le 17/05/2024

Certificats d'Economie d'Energie - Travaux de rénovation  
énergétique de l'éclairage public - Année 2022 - Information sur  
la vente - VERTIGO

**Président :**

**Monsieur Jérôme BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

**Secrétaire de séance :** Aurore NADAL

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Valérie VOLLAND, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Aurore NADAL, Monsieur Gerard LEFEVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Noélie FERREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Mélina TACHE, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, ayant donné pouvoir à Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN

**Direction de l'Espace Public**

**Certificats d'Economie d'Energie - Travaux de  
rénovation énergétique de l'éclairage public - Année  
2022 - Information sur la vente - VERTIGO**

Monsieur Thibault HEBRARD, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

La loi de Programme fixant les Orientations de la Politique Energétique (POPE) du 13 juillet 2005 a créé le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE).

Ce dispositif instaure une obligation d'économies d'énergie aux vendeurs, exprimées en kWh cumulés actualisés (kWh Cumac). L'attribution des CEE s'inscrit dans un processus légal strict contrôlé par les services de l'Etat.

Par délibération du 18 mai 2015, le Maire ou l'Adjoint délégué a été autorisé à lancer les procédures et à céder les CEE, sachant que le Conseil municipal devra être informé après chaque vente.

Suite aux travaux de rénovation énergétique de l'éclairage public de 2022, la Ville de Niort est détentrice de CEE.

Dans le cadre du Contrat de Performance Energétique, CITEOS Ingénierie Centre est chargé de démarcher, négocier et établir des propositions de vente de CEE. Ce dernier a proposé à la Ville le dossier CEE 2022 qui a été accepté à 5,80 €/MWh soit une recette de 25 243,92 € net (Opération non assujettie à TVA conformément à la réponse Ministérielle de l'Assemblée Nationale n° 86313 du 10 mai 2016) pour 4 352,40 Mwh Cumac.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- prendre acte de la vente des Certifications d'Economies d'Energie à VERTIGO pour une recette de 25 243,92 € net.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

**Aurore NADAL**

**Jérôme BALOGÉ**



**18 bis Rue Molitor**

**75016 PARIS**

Le 15/03/2023, Paris 16<sup>ème</sup>

VILLE DE NIORT- MARCHE PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE CONCERNANT LA REALISATION DE TRAVAUX, LA GESTION, L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

PUBLIC

VALORISATION CERTIFICAT ECONOMIE D'ENERGIE ANNEE 2022

Madame ,

J'ai le plaisir de vous informer que votre dossier CEE 2022 vous permet de soumettre l'appel à facturation pour le paiement de la prime CEE.

La prime sera versée au titre des travaux 2022 de rénovation énergétique de l'éclairage public d'un montant de **25 243,92 € HT**.

Opération non assujettie TVA conformément à la loi ministérielle de l'assemblée Nationale n°863

Je vous prie d'agréer mes plus respectueuses salutations.



**Benjamin FORGET**

**Responsable commercial CEE B2B – VERTIGO**

➤ 18 bis Rue Molitor – 75016 PARIS

☎ +33(0)6 33 02 39 20

✉ [bforget@vertigo.energy](mailto:bforget@vertigo.energy)

**VERTIGO SAS**

TVA INTRA : FR 02 FR 02 834 398 976 – RCS NANTERRE

**En route vers la neutralité carbone !**